

Conditions générales

Jeunesse

Attention : pas de préinscription pour les séjours UCPA (p. 11 à 19)

INSCRIPTIONS

Espaces Jeunesse

- Centre-ville : 5, rue Gilbert Bonnemaison
T. 01 48 21 41 02
- Les Écondeaux : Parc de la Chevrette
T. 01 49 71 02 19
- Orgemont : 31, rue de Marseille
T. 01 48 41 50 07
- La Source-Les Presles : 4, rue Jean-Philippe Rameau
T. 01 42 35 33 43

Direction de la Jeunesse - T. 01 49 71 89 03

HORAIRES D'OUVERTURE

Hors vacances scolaires

Mardi et jeudi : 13 h 30 / 18 h 45

Mercredi : 14 h 30 / 18 h 45

Vendredi : 13 h 30 / 19 h 45

Samedi : 15 h / 18 h 45

En période de vacances

Lundi : 15 h / 18 h 45

Mardi et jeudi : 10 h / 12 h 30 et 13 h 30 / 18 h 45

Mercredi : 14 h 30 / 19 h 45

Vendredi : 10 h / 12 h 30 et 13 h 30 / 19 h 45

DOSSIERS D'INSCRIPTION

Ils sont fournis sur demande dans les espaces Jeunesse.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité ;
- carte Vitale du responsable légal et du jeune ;
- carnet de santé (vaccination à jour) ;
- fiche sanitaire de liaison DDCCS remplie ;
- fiche de renseignements remplie et signée ;
- charta de vie ;
- brevet de natation ;
- certificat médical portant les mentions aptes à la vie en collectivité, à la pratique d'activités sportives et vaccins à jour.

TARIFS

Les tarifs des séjours sont établis en fonction de la grille tarifaire élaborée par la Direction de la Jeunesse.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- En numéraire.
- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public.

AIDES FINANCIÈRES

VACAF : la Caisse d'Allocations Familiales accorde des aides sous forme de bons vacances, déductibles du coût du séjour.

